

## Communiqué de presse

# “ Un territoire qui ne loge plus est un territoire qui n’emploie plus ”

Face aux défis rencontrés localement, les acteurs de la promotion immobilière sont prêts à agir aux côtés des élus locaux pour produire des logements accessibles, adaptés et utiles. Et ainsi garantir l’attractivité, l’emploi et la cohésion des territoires de Nouvelle Aquitaine.

Les constats sont établis \* et partagés :

**L'accès au logement reste difficile**, notamment pour les jeunes et les catégories modestes (environ 1 habitant sur 2 déclare avoir rencontré des difficultés pour trouver un logement adapté à ses besoins, que ce soit en métropole ou hors métropole, et 9 habitants sur 10 estiment les loyers trop chers ou à la limite de l'acceptable à l'échelle de la Gironde par exemple).

De plus, au sein de la métropole de Bordeaux, **le logement est désormais considéré comme le 1<sup>er</sup> frein à l'emploi** : le manque de logements abordables est cité avant le manque d'opportunités professionnelles comme principal frein à l'emploi (38 % contre 36 %). Hors métropole, le logement reste un frein important (33 %), juste derrière le manque d'opportunités (39 %).

Ainsi, **le logement est perçu comme un point faible du territoire**, surtout hors métropole (notamment sur les secteurs côtiers) où le constat est plus dur encore avec des problématiques spécifiques aux territoires.

Il est également admis que le développement du logement social bénéficie d'un soutien large, notamment en métropole, où il est approuvé par 81 % des habitants, contre 76 % hors métropole. De même, **64 % des répondants se déclarent favorables à des projets de densification près de chez eux**.

Aussi, et dans la mesure où les **attentes sont fortes vis-à-vis des pouvoirs publics** (favoriser l'accession à la propriété, réduire le coût du logement, et développer l'offre pour les jeunes actifs), il est **urgent de collaborer activement entre élus locaux et acteurs de la promotion immobilière** pour sécuriser les parcours résidentiels (développer le modèle du BRS privé et de l'accession abordable), construire là où la vie existe déjà (utiliser les Plans Locaux d'Urbanisme dans leur pleine capacité), produire plus vite et mieux (compresser les temps de développement et d'autorisation des projets), et décloisonner les politiques publiques (favoriser des instances de gouvernance partagées, à la bonne échelle).

\* (constats documentés dans l'étude de l'institut ENTERRITOIRE d'octobre 2025)

## À propos de la Fédération des Promoteurs Immobiliers

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche.

La FPI rassemble près de 700 sociétés de promotion adhérentes via 17 chambres régionales, en métropole et outre-mer. La délégation régionale de Nouvelle Aquitaine compte près d'une 60aine d'adhérents.

Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met

à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché. La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle a assuré la présidence de 2018 à 2023.

Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1er juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger, et la **Chambre de Nouvelle Aquitaine est présidée par Gonzague Douniau.**



### CONTACT PRESSE

Gonzague DOUNIAU - 07 63 02 04 39

gdouniau@cogedim.com ou l.lougarre@fpi-na.fr

[www.fpirance.fr](http://www.fpirance.fr)